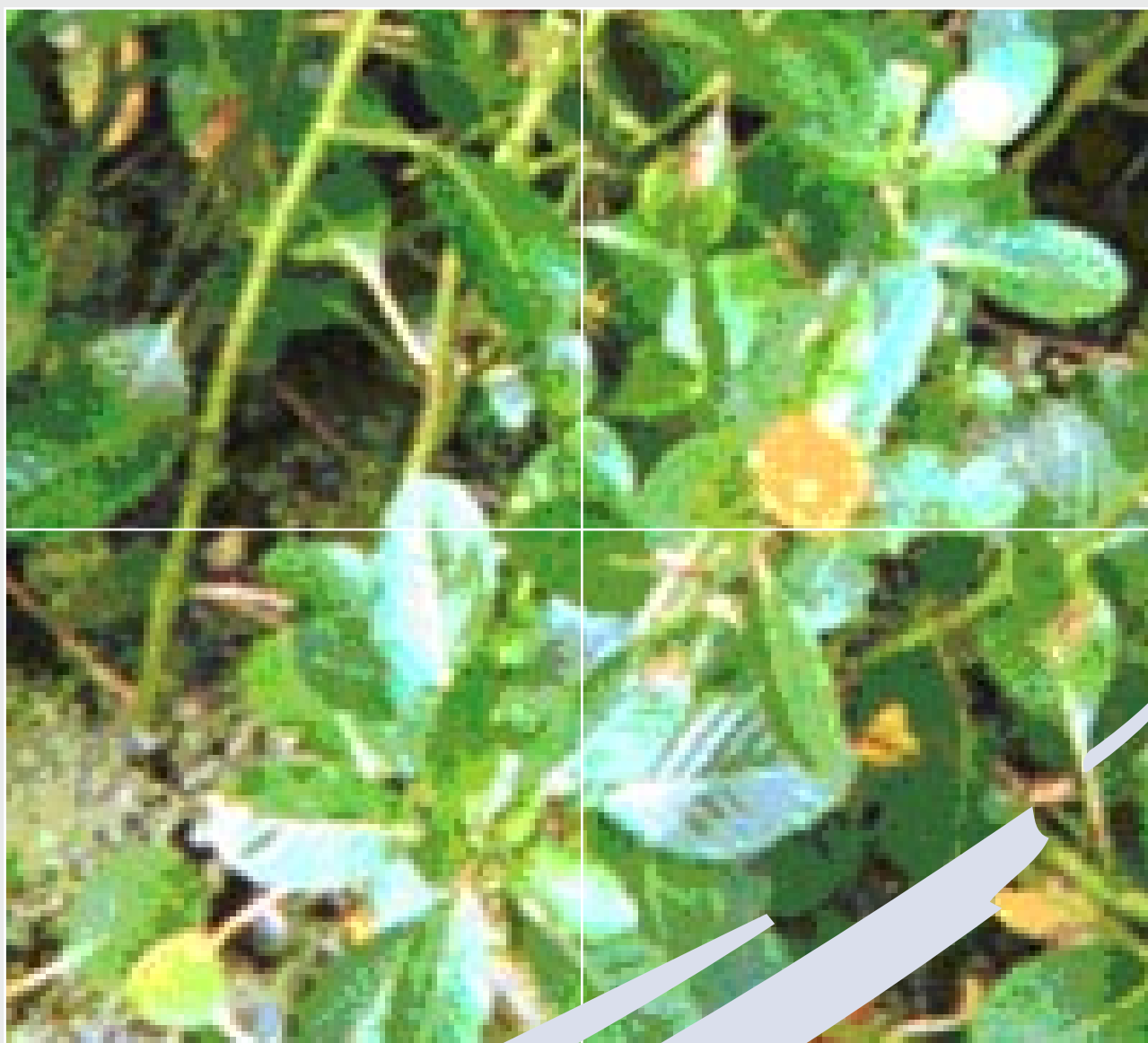


LES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES SUSCEPTIBLES DE PROLIFÉRER DANS LES MILIEUX AQUATIQUES ET SUBAQUATIQUES

Fiches espèces végétales



INTRODUCTION

Le jeu de fiches descriptives et détaillées des espèces végétales exotiques et indigènes susceptibles de proliférer dans le bassin Artois-Picardie se décompose, pour chaque espèce, en plusieurs rubriques :

- la biologie de l'espèce (description, reproduction et propagation, productivité) ;
- l'origine géographique et modalités d'introduction en France pour les espèces exotiques ;
- la distribution actuelle de l'espèce (en France et dans le bassin Artois-Picardie) ;
- le biotope de l'espèce ;
- les impacts positifs sur le milieu naturel et sur les autres espèces d'une part, sur l'homme et ses activités d'autre part;
- les impacts négatifs sur le milieu naturel et sur les autres espèces d'une part, sur l'homme et ses activités d'autre part;
- régulations naturelles s'il y en a ;
- interventions humaines/méthodes de gestion.

Les espèces présentant des caractéristiques morphologiques, biologiques et/ou écologiques relativement proches telles les hélrophytes, ont été regroupées sur une même fiche.

Crédit photographique : Ludwigia peploides, auteur : Thiphaine Saint-Maxent

LES ESPECES EXOTIQUES

LES ESPECES SUB-AQUATIQUES

L'hélophyte

Le paspale dilaté (exotique, absente)

Paspalum dilatatum Poir.

D :	Spermatophytes
ss-D :	Angiospermes
Cl :	Liliopsides
O :	Poales
F :	Poaceae

BIOLOGIE

Description

Le paspale dilaté est une graminée vivace d'une hauteur moyenne de 40 à 180 cm. Il s'agit d'un **hémicryptophyte** ou **géophyte** à rhizomes courts. Sa souche est **cespiteuse**, ses tiges sont dressées. Il présente 3 à 7 **épis alternés** et distants, droits. Ces **inflorescences** sont linéaires, unilatérales, la supérieure est **pédicellée** tandis que les latérales sont **sessiles** ou subsessiles. Les **glumes** et **glumelles** sont longuement ciliées et la **ligule** est **lancéolée** et aiguë. Les **épillet**s, disposés sur 3 à 4 rangs, sont comprimés par le dos et très brièvement **pédicellés**. Ils ont une fleur hermaphrodite accompagnée à la base d'un rudiment de fleur stérile et sont caduques à maturité.

Paspalum dilatatum se différencie de *Paspalum distichum* par quelques caractéristiques morphologiques : il a une souche à **stolons** radicans, mesure de 6 à 100 cm, il ne possède en général que 2 épis (parfois 3 ou 4) géminés, dressés puis arqués, la glume supérieure est pubescente, la ligule courte est obtuse et les épillets ne sont disposés que sur 2 rangs (Yavercovski, 2001).

Reproduction et propagation

Cette espèce se reproduit et se propage essentiellement par graines. Elle fleurit pendant pratiquement toute sa période de croissance, de l'été à la fin de l'automne (voire début de l'hiver), la fauche favorisant une **épiaison** répétée. Elle produit une grande quantité de graines par reproduction sexuée, ou **apomictique**. Les graines tombées depuis peu ont un faible taux de **germination**, qui augmente après une exposition à des températures chaudes de plusieurs jours à la surface du sol.

Elle peut également se reproduire par fractionnement de la souche, en particulier lors de travaux culturaux ou d'entretien des berges ; l'eau et les axes de circulation en général sont des vecteurs efficaces de sa propagation (Yavercovski, 2001).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET MODALITES D'APPARITION EN FRANCE

Le paspale dilaté est indigène d'Amérique du Sud, du Brésil et de l'Argentine. De là, il s'est largement répandu dans les régions tempérées du monde (Europe, Afrique de Sud, Australie, Amérique du Nord, Nouvelle-Zélande, Russie), et dans des régions tropicales et subtropicales (Inde, Asie du Sud-Ouest, Moyen Orient). Les spécimens introduits en France sont originaires d'Amérique du Nord, des Pays d'Europe, d'Afrique tropicale, et des régions néo-tropicales (Yavercovski, 2001).

En France, il était déjà naturalisé ça et là au début du 20^{ème} siècle dans le midi, et a connu dans les années 1940 un grand développement dans la région d'Arles, en particulier dans les prairies humides de Camargue et de Crau. Il a été semé à la même époque dans les jardins de Marseille. En Corse, il est signalé pour la première fois en 1959, au Cap Corse (Yavercovski, 2001).

DISTRIBUTION ACTUELLE

en France et dans le bassin Artois-Picardie

En France, il serait naturalisé au bord des rivières et dans les prés humides du Var, des Bouches du Rhône et la Gironde. Il a été longtemps cantonné dans le midi et le Sud-Ouest. Dans le Vaucluse, c'est une espèce nettement marginale, qui apparaît au nord de la Durance de façon épisodique et peut même être absente certaines années. Dans les Bouches du Rhône, il est surtout connu dans la vallée des Baux, de Camargue et de Crau, mais peut être fréquent dans les Alpilles, au bord des routes, des chemins et dans les prairies. L'enquête nationale menée en 1997 par le conservatoire botanique de Porquerolles donne également mention de cette espèce dans le Morbihan et les Côtes d'Armor, sur le bord des routes du Sud de Royan et de Rochefort, dans les Pyrénées et dans l'Isère. En Corse, elle est assez commune sur tout le pourtour de l'île (Yavercovski, 2001).

Paspalum dilatatum est absent du **bassin Artois-Picardie**, par contre il est présent dans le bassin Seine-Normandie limitrophe au nôtre.

BIOTOPES

Dans l'aire d'origine

Dans le monde, elle croît depuis les plus faibles altitudes jusqu'à 1000, voire 2000 m, sur des sols humides ou occasionnellement inondés, tout en pouvant supporter de longues périodes de sécheresse estivale (Yavercovski, 2001).

Dans les milieux colonisés

En Europe, c'est par excellence une espèce **rudérale** des bords de rivières et des canaux d'irrigation, des prairies humides, des milieux frais perturbés par l'homme (bords de route et de chemin, voie de chemin de fer) (Yavercovski, 2001).

En France, on la trouve au bord des rivières, dans les prés humides (foins de Crau), en bordure des rizières souvent en association avec le chiendent d'eau (*Paspalum distichum*). Elle est également signalée dans les Bouches du Rhône comme une adventice fréquente des jardins et des pelouses ornementales (Yavercovski, 2001).

IMPACTS POSITIFS

Sur le milieu naturel et les autres espèces présentes

Sur l'homme et ses activités

Sélectionnée, commercialisée et cultivée dans plusieurs régions du monde comme plante fourragère (Etats-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande), elle est pâturée, et récoltée pour la production de foin ou d'ensilage (Yavercovski, 2001).

IMPACTS NEGATIFS

Sur le milieu naturel et les autres espèces présentes

Dans la Plaine des Maures (Var), elle tend à envahir des prairies humides bordant des mares temporaires à Isoètes, menaçant des espèces et des milieux à haute valeur patrimoniale (Yavercovski, 2001).

Sur l'homme et ses activités

Dans 28 pays du monde, elle est considérée comme une adventice gênante : cultures pérennes et verger en Australie, rizières d'altitude d'Asie du Sud-Ouest, les plantations de canne à sucre à la Réunion (Yavercovski, 2001).

En Europe, elle n'occasionne pas de gênes aux conséquences économiques.

INTERVENTIONS HUMAINES / METHODES DE GESTION

La croissance de cette plante est favorisée par des températures chaudes ; elle croît de 3,3 cm par jour à 30°C, soit 3 fois plus que le riz. Les méthodes de lutte actuelles dans le monde sont mécaniques (arrachage manuel, coupe rase des touffes pour empêcher l'épiaison), ou chimiques bien qu'elle soit considérée comme une espèce particulièrement résistante aux herbicides (Yavercovski, 2001).

Dans la Plaine des Maures, la gestion de cette espèce par le pâturage va être testée. Cependant, le paspale dilaté semble bien résister au pâturage (défoliation, piétinement), en raison de ses organes de réserves souterrains (Yavercovski, 2001).

POUR EN SAVOIR PLUS

Yavercovski, N. (2001). *Paspalum dilatatum* Poir., la Paspale dilaté. In *Les invasions biologiques causées par les plantes exotiques sur le territoire français métropolitain. Etat des connaissances et propositions d'actions.*, pp. 105-108. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages